

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 5 juillet 2021 à 20:00 h, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Absents : Mme. Isabelle Deland, conseillère, Messieurs Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy, conseillers

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :06 hrs.

**7800-07-2021**  
**Ouverture**  
**de la séance**

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

**7801-07-2021**  
**Adoption de**  
**l'ordre du jour**

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

**7802-07-2021**  
**Adoption du**  
**procès-verbal**  
**du 7 juin 2021**

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2021.

**7803-07-2021**  
**Adoption des**  
**comptes à payer**  
**du mois de juin et**  
**ratification des**  
**comptes déjà**  
**payés**

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de juin 2021 totalisant la somme de:73,769.65\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de juin 2021 au montant de : 30,248.64\$.

Pour un total de comptes à payer de: 104,018.29\$.

*Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.*

---

Geneviève Lavoie, Directrice générale Adjointe  
Secrétaire-trésorière Adjointe

**Période de**  
**questions**

Plusieurs questions ont été posées.

**7804-07-2021**  
**Acquisition d'un**  
**ordinateur**  
**portable**

Attendu que la municipalité a toujours eu en sa possession un ordinateur portable et qu'il ne fonctionne plus adéquatement;

Attendu qu'une soumission a été demandée à Innovations Internet Haut-Richelieu pour l'acquisition d'un nouveau portable et l'installation de logiciel requis;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission au montant de 1471.68\$ comprenant les taxes et la préparation en atelier.

<b>7805-07-2021</b> <b>Nomination</b> <b>maire-suppléant</b>	<p>Attendu qu'il y a lieu de nommer un maire-suppléant pour la période du 7 juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme M. Léo Choquette pour agir à titre de maire-suppléant;</p> <p>Que la directrice générale avise la MRC du Haut-Richelieu de cette nomination ainsi que la Caisse du Haut-Richelieu pour la signature des effets bancaires en l'absence de la mairesse.</p>
<b>7806-07-2021</b> <b>Propriété en</b> <b>vente pour taxes</b>	<p>Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière doit transmettre les dossiers de vente pour taxes non acquittées à la MRC du Haut-Richelieu;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal reconnaît avoir été informé des dossiers à être transmis en vente pour taxes pour l'année 2020.</p>
<b>7807-07-2021</b> <b>Mandat</b> <b>préparation de</b> <b>documents vente</b> <b>pour taxes</b>	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville doit préparer des documents relatifs à la vente pour taxes qui doit avoir lieu le 21 octobre prochain;</p> <p>Attendu que 16 dossiers sont susceptibles d'être vendus pour taxes non acquittées pour l'année 2020 représentant la somme de: 50,776.89\$ incluant les taxes municipales de 2021 tel que présenté aux membres du conseil;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Michel Lord appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à préparer tous les documents relatifs à la vente et autorise les dépenses afférentes à cette fin.</p>
<b>7808-07-2021</b> <b>Mandat pour</b> <b>enchérir lors de</b> <b>la vente pour</b> <b>taxes</b>	<p>Attendu que le conseil municipal doit mandater quelqu'un pour enchérir jusqu'au montant des taxes, pour et au nom de la municipalité lors de la vente pour taxes afin de protéger les intérêts de la municipalité;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que le conseil mandate la mairesse Mme Danielle Charbonneau, afin de représenter les intérêts de la municipalité lors de la vente pour taxes le 21 octobre 2021.</p>
<b>7809-07-2021</b> <b>Embauche d'une</b> <b>accompagnatrice</b> <b>camp de jour</b>	<p>Attendu que la municipalité va recevoir pour l'année 2021, un remboursement pour une partie du salaire de l'accompagnatrice Mme Ambre Côté pour la période estivale du camp de jour;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise un taux horaire de 17.34\$ pour l'accompagnatrice.</p>
<b>7810-07-2021</b> <b>Offre de services</b> <b>professionnels :</b> <b>Tetrattech</b>	<p>Attendu que la municipalité a reçu de la compagnie Tetrattech une offre de services professionnels pour le relevé d'arpentage et la validation hydraulique des solutions 4 a et 4 b du rapport d'expertise relativement à la gestion optimale de l'eau de surface dans le secteur urbain de la municipalité;</p> <p>Attendu que deux tableaux sont à étudier : 1<sup>er</sup> tableau au coût de 6800.\$ plus les taxes applicables et le 2<sup>ième</sup> tableau au coût de 8000.\$ plus les taxes applicables :</p>

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de la compagnie Tetrattech pour le tableau no. 2 comprenant la visite de terrain et relevés d'arpentage complet pour préparation de plans et devis, conception hydraulique et note technique.

**7811-07-2021**  
**Demande de**  
**remboursement**  
**politique**  
**familiale**

Attendu qu'une famille a fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour des activités;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille pour les activités sportives au montant de 50\$.

**7812-07-2021**  
**Location toilette**  
**et lavabo Parc**  
**des Petits-**  
**Bonheurs**

Attendu que la municipalité désire réserver chez Toilettes Supra une toilette avec lavabo pour la période estivale du 22 juin au 20 octobre pour le Parc des-Petits-Bonheurs;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise lesdites dépenses soit 229.95\$ par mois incluant les taxes applicables sur une période de trois mois.

**Rapport**  
**mensuel du**  
**directeur incendie**

Le directeur incendie a transmis un rapport écrit.

**7813-07-2021**  
**Achat d'une**  
**lampe de scène**  
**portable service**  
**incendie**

Attendu que le conseil municipal avait prévu au budget l'acquisition d'une lampe de scène pour le service incendie ;

Attendu que trois soumissions ont été reçues ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la proposition d'Aréo-Feu au montant total de 1063.52\$ incluant les taxes.

**7814-07-2021**  
**Autorisation de**  
**dépenses avis**  
**Vox Avocats**

Attendu qu'une vérification du dossier pour « sauvetage silo » doit être effectuée par Vox Avocats avant toute signature d'entente possible ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'envoi de ce dossier à Vox Avocats et en autorise ladite dépense.

**Rapport de**  
**l'inspecteur**  
**municipal**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**7815-07-2021**  
**Adoption 2<sup>ième</sup>**  
**projet règlement**  
**59-2006-31**

Attendu que le conseil municipal a donné l'avis de motion et le dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement afin que soit adopté le règlement 59-2006-31 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » créant une zone 211 à même la zone 521;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le 2<sup>ième</sup> projet du règlement 59-2006-31.

**7816-07-2021**  
**Acquisition**  
**moteur bassin**  
**incendie**

Attendu que le moteur pour automatiser l'ouverture des volets pour l'entrée d'air au bassin incendie est défectueux et indique des alertes de défaillance;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la dépense au montant de 587.25\$ incluant les taxes applicables chez Servisys inc. pour l'acquisition de cet actuateur.

**7817-07-2021**  
**Réparation**  
**pompe d'eau**  
**brute USEP**

Attendu que la pompe d'eau brute de l'USEP doit être réparée;

Attendu qu'aucune soumission n'a été reçue;

En conséquence, sur la proposition de tous les membres présents, il est résolu de reporter ce sujet à une date ultérieure.

**7818-07-2021**  
**Appui FQM**  
**Enfants**  
**autochtones**  
**décédés**  
**Colombie-**  
**Britannique**

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité d'Henryville joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

QUE la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, à M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M<sup>me</sup> Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

**7819-07-2021**  
**Demande**  
**d'acquisition de**  
**lots**

Attendu que la municipalité a reçu une offre d'achat afin d'acquérir les lots 4 777 088 et 4 777 087;

Attendu que le conseil municipal a demandé des éclaircissements à l'éventuel acheteur concernant l'acquisition desdits lots;

Attendu que le conseil est en accord avec l'offre déposée le 19 avril 2021 à l'effet que la municipalité vende les lots 4 777 088 et 4 777 087 pour un montant de 5,000.\$ plus les taxes applicables;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que l'offre d'achat est acceptée conditionnellement à ce qu'un droit de passage soit inclus au contrat pour les lots adjacents à ces rues projetées.

**7820-07-2021**  
**Autorisation de**  
**paiement**  
**Ministre des**  
**Finances**

Attendu que le MELCC requiert une troisième demande d'informations concernant la demande d'autorisation pour le prolongement du réseau d'aqueduc du rang Saint-Louis;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'émission d'un chèque au montant de 692.\$ à l'ordre du Ministre de Finances pour la continuité du projet.

**Période de**  
**questions**

Plusieurs questions ont été posées.

**7821-07-2021**  
**Levée de la**  
**séance**

Sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 22 hrs 21.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je, soussignée, Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe .et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.*

.....  
*Geneviève Lavoie*

.....  
*Danielle Charbonneau, mairesse*

.....  
*Geneviève Lavoie, directrice générale adj.*  
*Secrétaire-trésorière adjointe*

*« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».*



